



Le Mercredi après-midi

L'Association Sportive du collège est encadrée par les professeurs d'EPS, et affiliée pour les compétitions à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)

Les séances d'entraînement ont lieu en général de 13h à 16h. Les horaires des compétitions varient selon les activités et les lieux (convocation nominative transmise par mail en amont).

Pour adhérer à l'A.S., il faut renseigner la fiche d'inscription (engagement élève et autorisation parentale), payer la cotisation de **25 €** (chèque à l'ordre de l'AS Collège Georges BESSE).

Cette licence permet de participer à toutes les activités de l'A.S. durant l'année (selon calendrier)

Trail-Cross, Sports Collectifs, Course d'Orientation, Badminton, Raid Multisports, Danse, Laser Run, V.T.T....

Les élèves inscrits à l'A.S. mangent au collège le mercredi midi (apporter son pique-nique) avant de partir sur les activités avec les enseignants.

ENGAGEMENT ELEVE

J'adhère volontairement à l'Association Sportive et je m'engage à :

- ✓ Jouer loyalement, sans violence, et rester maître de moi
- ✓ Respecter l'arbitre, le juge en acceptant toutes ces décisions
- ✓ Respecter les installations et les transports mis à ma disposition
- ✓ Respecter les adversaires en restant modeste, honnête, fair-play.
- ✓ Respecter mes partenaires en tenant mes engagements de début d'année
- ✓ Représenter le mieux possible mon A.S., mon équipe, mon établissement, ma ville, mon département, mon académie lors de toutes les manifestations sportives.

AUTORISATION PARENTALE

pour l'année scolaire en cours

Je soussigné(e) Madame, Monsieur (Nom Prénom)

Autorise mon enfant né(e) le Classe :

- ✓ À participer aux activités de l'A.S. et aux compétitions UNSS.
- ✓ À emprunter les transports mis en place pour les entraînements et compétitions
- ✓ À être filmé ou photographié dans le cadre des publications UNSS (Association sportive, services départemental et régional) : journal, exposition, ENT... (*)
- ✓ Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre toute disposition concernant mon enfant en vue de le faire hospitaliser ou de faire assurer une intervention chirurgicale rendue nécessaire par avis médical. (*)

(*) : rayer en cas de refus d'autorisation

Adresse électronique : _____

Téléphone : _____

"J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS" (contrat d'assurance UNSS disponible sur l'ENT).

Signature de l'élève

Signature des responsables légaux



AUTORISATION PARENTALE d'enregistrement ET D'UTILISATION de l'image/de la voix D'UN MINEUR

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

1 Désignation du projet audiovisuel

Diffusion des informations et des résultats de l'Association Sportive du Collège Georges BESSE sur le compte Instagram de l'A.S. (calendrier, photos des entraînements, des compétitions, convocation...)

Nom et adresse de l'établissement : Association Sportive, Collège Georges BESSE, Place des prébendes 37600 LOCHES

2 Modes d'exploitation envisagés

Support	Durée	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> En ligne		<input type="checkbox"/> Internet (monde entier) : site internet du collège <input type="checkbox"/> Site en accès réservé (ENT, plateforme de formation, ...) Précisez le(s) site(s) : Compte Instagram de l'A.S.

Je soussigné(e) représentant légal de

Domicilié(e) :

autorise les organisateurs du projet à enregistrer, reproduire et représenter l'image et/ou la voix de mon enfant, en partie ou en intégralité, ensemble ou séparément, sur les supports détaillés ci-dessus.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- pour une durée de 10 ans à compter de la signature de la présente ;
- de l'image de mon enfant en tant que telle et/ou intégrée dans une œuvre papier, numérique ou audiovisuelle.

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image et de la voix du mineur ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, le sujet ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos et aux enregistrements concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

Fait à : Le :

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) : (Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un mail au délégué à la protection des données de votre académie La liste des délégués est à disposition sur la page :

<https://eduscol.education.fr/cid133975/delegues-a-la-protection-des-donnees.html>

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.